



**44010 - Engagement des jeunes**

**Proposition d'attribution de subventions  
aux associations socio-éducatives  
de BAREMBACH et GERSTHEIM et à  
l'association Scouts et Guides de France**

**Rapport n° CP/2017/521**

**Service gestionnaire :**

J520 - Service de la jeunesse

**Résumé :**

Le Département du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse à travers l'Engagement Départemental pour la jeunesse dont les principaux fondements ont été adoptés par l'Assemblée plénière en décembre 2007. Par ailleurs, il a confirmé son ambition pour construire l'avenir des jeunes Bas-Rhinois avec l'adoption du Plan actions éducatives et collèges le 20 mars 2017.

Pour mener à bien ces objectifs, le Département accompagne des associations d'éducation populaire qui accompagnent, forment et suivent les jeunes dans leur développement et leur parcours.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer un soutien financier aux associations MJC de Barembach et MJC de Gerstheim pour leurs actions visant à favoriser l'autonomie et l'engagement des jeunes au titre de l'année 2017, ainsi qu'à l'association Scouts et Guides de France pour son action visant à encourager l'engagement des jeunes et leur implication citoyenne dans la vie de leur territoire.

Par délibération n° CD/2016/142 du 8 décembre 2016, le Conseil Départemental a approuvé les modalités de soutien aux associations œuvrant en faveur de l'engagement et de la citoyenneté et développant des actions permettant aux jeunes d'être accompagnés dans leur parcours de vie et leur accès à l'autonomie par la responsabilité et l'engagement.

Par délibération n° CD/2017/007 du 20 mars 2017, le Conseil Départemental a adopté le « Plan actions éducatives et Collèges » dont la stratégie porte tant sur la réussite éducative en faveur des collégiens que sur la qualité du cadre éducatif.

Conformément aux orientations adoptées lors de la session plénière du 8 décembre 2016, le soutien du Département s'oriente vers les associations ou les projets répondant à l'un ou plusieurs des critères suivants :

- répondant à des enjeux relatifs à la citoyenneté, l'engagement, la prévention des conduites à risque et la radicalisation ;
- privilégiant l'implication des jeunes dans la gouvernance des structures aidant à l'élaboration et la mise en œuvre des actions et des projets de jeunes ;
- développant un partenariat étroit avec les services et/ou les structures en contrats d'objectifs, têtes de réseaux en territoire (Centres Socioculturels et Réseau d'animation intercommunal) ;

- œuvrant sur des territoires en difficultés (quartiers prioritaires de la politique de la ville) ou isolés et peu couverts par l'action d'autres structures ;
- proposant des ouvertures culturelles par des actions transfrontalières.

Les propositions suivantes s'inscrivent dans ce cadre.

## **1. Proposition de soutien aux associations socio-éducatives dans les territoires**

### **- MJC de Barembach - Projet d'action solidarité jeunesse engagée 2017-2018 :**

Depuis sa création en 1982, la MJC de Barembach propose de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs aux habitants de la Vallée de la Bruche. L'association s'est développée par la création en 1995 d'un accueil de loisirs sans hébergement, et depuis 2009, d'un secteur d'animation jeunesse.

L'objectif de l'animation jeunesse est de promouvoir et de valoriser l'engagement des jeunes dans leurs projets ainsi que dans la vie associative en partenariat avec les associations, les collèges de la vallée, les institutions et les acteurs locaux.

En 2015, La MJC de Barembach a obtenu l'agrément Espace de vie Sociale (EVS) délivré par la CAF autour d'axes sur la parentalité, la citoyenneté, la culture et les loisirs et la solidarité. Cet agrément permet à la structure de s'inscrire dans une dynamique associant les acteurs locaux et favorisant la participation des habitants.

Ainsi, la MJC de Barembach, permet aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de proximité, à la prévention et à la réduction des exclusions. Les familles et les adolescents constituent les publics-cibles de cette démarche.

Depuis juin 2017, la MJC de Barembach veille à impliquer des jeunes du territoire afin de développer des actions en partenariat avec d'autres structures et associations locales visant la solidarité et la citoyenneté.

Le plan d'actions se décline comme suit :

1. Constitution d'un conseil de jeunes dont les missions consistent à construire des activités de loisirs en lien avec des thématiques spécifiques (culturelles, de prévention) intégrant la recherche de financements, répondre aux appels à projets ; des formations citoyennes (visites des institutions, rencontres et échanges avec les élus locaux et départementaux...).
2. Participation des jeunes à l'animation locale en matière culturelle et de loisirs par la mise en place de spectacles gratuits dans les communes et l'organisation de manifestations culturelles.
3. Mise en place d'actions de prévention sur les addictions, la sécurité routière, le harcèlement, formation 1ers secours... notamment dans les collèges et lycées du territoire en partenariat avec le Département, l'association Le Repère, le Point information jeunesse, la Croix rouge locale.

Ce projet est mené sur un territoire peu pourvu en animation et répond à l'ensemble des critères de soutien aux projets.

## **- MJC de Gerstheim : Projet Choc'Ados**

La MJC de Gerstheim, association d'éducation populaire, est composée d'une vingtaine de sections sportives, socio-éducatives et culturelles, et participe activement au développement d'activités en milieu rural, pour les habitants du territoire de la Communauté de Communes du Rhin. Par exemple, la MJC organise plusieurs expositions et concerts tout au long de l'année. Elle intervient également en milieu scolaire.

Cette structure fait partie du paysage local et développe ses activités, notamment celles liées à l'enfance et aux adolescents, dans des locaux mis à disposition par la Commune.

Le fonctionnement de la MJC est principalement géré par des bénévoles. Elle a obtenu l'agrément Espace de vie sociale (EVS) délivré par la CAF du Bas-Rhin et a développé, à ce titre, des actions sur la parentalité.

Dans le cadre des animations en faveur de la jeunesse, la MJC de Gerstheim projette de mettre en place des rencontres entre jeunes lors de « Choc'Ados » sur le principe des « Cafés Parents » que l'association mène depuis trois ans.

Les objectifs sont de :

1. Favoriser le lien social,
2. Donner la liberté de parole aux jeunes,
3. Répondre à leurs inquiétudes et leur donner des clefs de réflexion pour leur bien-être,
4. Sensibiliser les jeunes sur des thématiques qui les questionnent,
5. Développer des actions intergénérationnelles et favorisant le vivre ensemble.

Le public cible est constitué d'élèves des collèges de Gerstheim et de Rhinau (de la 6ème à la 3ème). Pour mener à bien son projet, la MJC de Gerstheim développe un partenariat étroit avec le Service animation jeunesse de Gerstheim.

Le budget de l'action 2017 s'élève à 3 300 € (dont 1 500 € de frais d'intervenants et 1 500 € pour l'acquisition de matériels).

Le projet Choc'Ados de l'association MJC de Gerstheim répond à des enjeux relatifs à la citoyenneté, l'engagement des jeunes et à la prévention des conduites à risques.

La commission territoriale du territoire d'action Sud a émis un avis favorable aux propositions de subventions pour ces structures pour un montant total de 3 500 € qui serait réparti comme suit :

- 2 000 € pour la MJC de Barembach ;
- 1 500 € pour la MJC de Gerstheim ;

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à l'association MJC de Barembach une aide de 2 000 € au titre de l'année 2017 et une aide de 1 500 € à l'association MJC de Gerstheim au titre de l'année 2017.

## **2. Proposition de soutien au fonctionnement d'associations départementales**

### **- L'association Scouts et Guides de France :**

Scouts et Guides de France est une association reconnue d'utilité publique et un mouvement agréé d'éducation populaire. Sa mission est de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes

du scoutisme. Elle est accessible à toutes et tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance, même si sa mission éducative est accomplie en lien avec l'Eglise catholique.

Cette association d'envergure, a pour objet d'intervenir sur l'ensemble du territoire bas-rhinois par l'intermédiaire de groupes locaux, environ 500 bénévoles, pour près de 2 100 adhérents. Les 11-20 ans représentent deux tiers des effectifs et sont encadrés essentiellement par des jeunes de 20 à 25 ans. Les bénévoles ont eux-mêmes, pour la moitié, moins de 25 ans

Dans le cadre de son engagement dans la vie sociale et de son projet éducatif, l'association participe à des activités d'intérêt général, notamment de solidarité, de sécurité civile et de protection de l'environnement.

L'association Scouts et Guides de France, constituée de 22 groupes sur le département développe notamment des actions et des projets de solidarité internationale travaillés avec quelques groupes de jeunes, préparés sur deux ans, en lien avec des associations locales.

Le recrutement de 2 jeunes en service civique a pour objectif d'accompagner les actuels membres vers l'ouverture à de nouveaux groupes. Les groupes actuels sont répartis comme suit sur le département :

- 1/3 sur Strasbourg (centre-ville, Robertsau, vieux Cronembourg, Neudorf, la Meinau, le Neuhof ;
- 1/3 sur l'Eurométropole de Strasbourg ;
- 1/3 sur le reste du département (Wissembourg, Haguenau, Saverne, Molsheim, Sélestat, Marlenheim, Erstein, Obernai, Vosges du nord).

Une équipe territoriale de référents permet d'apporter un soutien et un accompagnement aux différents groupes de l'association par le biais de temps de formation, d'apports pédagogiques et techniques afin d'assurer la bonne tenue démocratique du mouvement.

L'association a collaboré avec 7 associations de protection de l'environnement, en lien avec l'ARIENA, avec comme ambition à long terme de développer des projets partenariaux au sein des groupes locaux (lancement d'un chantier autour de l'aménagement d'une zone naturelle à Avolsheim, par exemple). Par ailleurs, une réelle volonté de relancer le recrutement des bénévoles et de nombreux projets d'ouverture de groupes sont à l'étude pour 2018 (Schirmeck, Hautepierre).

Le Département a attribué une aide de 5 000 € en 2016. Il est proposé à la Commission Permanente de renouveler la subvention à hauteur de 5 000 € à l'association Scouts et Guides de France au titre de l'année 2017.

La Commission Enfance Famille Education a émis un avis favorable à cette proposition.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21102	65-6574-33	78 000,00 €	26 150,00 €	8 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association MJC de Gerstheim au titre de l'aide aux activités socio-éducatives,*

- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association MJC de Barembach au titre de l'aide aux activités socio-éducatives,  
- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association Scouts et Guides de France, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives.  
des subventions d'un montant total de 8 500 € à la MJC de Barembach et à la MJC de Gerstheim ainsi qu'à l'association Scouts et Guides de France.  
Les montants des subventions allouées figurent dans les tableaux annexés à la présente délibération, .

Strasbourg, le 16/11/17

Le Président,



Frédéric BIERRY